Image not found or type unknown

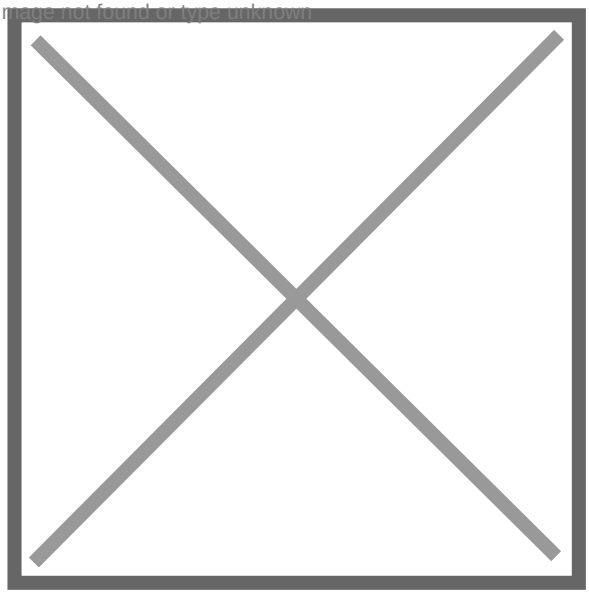

Congé maternité, vacances scolaires et congé pathologiques

Par **therese95**, le **09/02/2011** à **07:08**

Bonjour,

je suis enceinte de 6 mois et ma grossesse est plutot difficile...
l'accouchement est prevu le 8 juillet prochain. je suis professeur à l'education nationale, mon congé maternité se termine le 15 septembre. Or il ya ici onn m'impose un cumul de mon congé maternité et des vacances scolaires qui sont elles OBLIGATOIRES. Comment puis je defendre mes droits ?

Enfin vu les complications de ma grossesse. est il possible de beneficier d'un congé pathologique postnatale lorsque l'on a aussi beneficier d'un congé pathologique prenatle de 14 jours ? ces congés sont ils consideré comme des arrets maladies ?

tres cordialement...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés